TENAIRE AU BANQUET COMMÉMORATIF GEORGE BROWN

Question nº 2785-M. Hales:

- 1. Est-ce que la Commission du centenaire a accordé une subvention à l'égard du dîner offert récemment à Toronto pour honorer la mémoire de George Brown, un des pères de la Confédération?
 - 2. Quel était le montant de la subvention?
 - 3. Qui a sollicité la subvention?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): La Commission du centenaire m'informe comme il suit:

- 1. Oui.
- 2. \$2,000.
- 3. M. Ralph Cowan, député, au nom du comité du dîner du centenaire, lequel dîner a été organisé par un groupe d'hommes d'affaires et d'éditeurs de Toronto.

LE CENTRE DE LA CONFÉDÉRATION À CHAR-LOTTETOWN—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AU FONCTIONNEMENT ET À L'ENTRETIEN

Question nº 2816-M. Macquarrie:

- 1. Quelles sommes le gouvernement du Canada a-t-il payées en frais de fonctionnement et d'entretien pour le Centre de la Confédération, à Charlottetown?
 - 2. A quelle date a-t-on fait les paiements?
- 3. Le gouvernement a-t-il pris l'engagement de contribuer annuellement à ces fins pour une certaine somme, et, s'il en est ainsi, quelle est cette somme?
- 4. Cette somme représente-t-elle l'équivalent des frais globaux de fonctionnement et d'entretien? Sinon quelle est la différence?
- 5. Quelles contributions le Conseil des arts du Canada a-t-il faites en vue d'appuyer les formes d'activité présentées au Centre de la Confédération?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Mon ministère et le Conseil des Arts du Canada m'informent comme il suit:

1 et 2. Montant \$ 45,000.00	Date du chèque 3 avril 1967	
25,000.00 100,000.00 25,000.00 25,000.00 25,000.00	5 décembre 1966 2 novembre 1966 septembre 1966 août 1966 mai 1966	
22,500.00 87,500.00 40,000.00 \$395,000.00	janvier 1966 juillet 1965 7 mai 1965	

- 3. Oui, la moitié du montant total des frais de fonctionnement et d'entretien mais n'excédant pas \$175,000 par année.
 - 4. Voir réponse au nº 3.
- affectée au concours d'architecture pour à 2400 heures et on lui accordait son congé [L'hon. M11e LaMarsh.]

LA SUBVENTION DE LA COMMISSION DU CEN- l'établissement des plans du Centre, le Conseil a fourni environ \$173,000 pour les manifestations qui ont ont eu lieu dans le Centre, soit \$10,000 en 1964-1965, \$62,937 en 1965-1966, et \$100,800 en 1966-1967.

LE PROJET Nº 7030 DE L'ARDA

Question nº 2838-M. Schreyer:

En ce qui concerne la réponse donnée le 5 avril à la question nº 2789, quelle somme a été affectée à chacun des postes de dépense importants du projet de \$20,000 nº 7030 de l'ARDA?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural): Les renseignements fournis par la province du Manitoba, au moment où le projet a été proposé, étaient les suivants:

	total	Contribution fédérale
 Analyste en person nel provincial Autre conseiller en 	\$10,000	\$ 5,000
personnel	6,000	3,000
3. Équipement et four tures4. Rapport (La popula	2,000	1,000
tion du Manitoba)	2,000	1,000
Coût total	\$20,000	\$10,000

LE RETARD D'UN VOL D'AIR CANADA ENTRE MONTRÉAL ET WINNIPEG

Question nº 2843-M. Jorgenson:

- 1. Le retard de trois heures dans le vol de l'avion DC-9 d'Air Canada, le 18 mars 1967, de Montréal à Winnipeg via Ottawa, était-il rattaché de quelque façon à l'insuffisance des moyens ou du personnel à Dorval?
- 2. La période de temps où cet avion n'était pas en service était-elle rattachée de quelque façon aux difficultés provenant de la récente mise en application des exigences de l'équipe de minuit?
- 3. Pendant combien d'heures cet avion a-t-il été disponible à la base de révision avant d'être libéré comme étant en bon état de service pour son service régulier ce matin-là?
- 4. Quelles sont les raisons exactes du retard de trois heurs dans le départ de cet avion?
- M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La direction d'Air Canada communique les renseignements suivants:
 - 1. Non.
 - 2. Non.
- 3 et 4. L'aéronef qui devait effectuer ce vol avait passé la nuit à la station de Montréal, en raison d'une défectuosité du système électrique à laquelle on ne pouvait remédier en remplaçant les pièces. On a décidé de reviser les plans et d'utiliser un aéronef qui subissait une vérification régulière à la base 5. En plus d'une somme d'environ \$36,500 d'entretien. Cet aéronef était arrivé à la base